

Inauguration pluvieuse du City Stade Fleurivallien. « Mon équipe municipale, misant sur le développement de l'activité sportive, a planché sur la réalisation d'un City stade en gardant un court de tennis existant, et avec le projet en 2017 de réaliser un second court de tennis et une halle des sports », a rappelé le maire Jean-Claude Lescot, vendredi soir, lors de l'inauguration officielle du City stade.

Une Marianne

Le projet a décroché la Marianne de l'Yonne 2016, catégorie sports, décerné jeudi dernier, au salon Cité 89, par le Club des Partenaires et l'Association des maires de l'Yonne. « Je ne croyais pas vraiment recevoir cette distinction, mais le jury a été sensible à notre projet », a apprécié le maire, précisant que l'an prochain, en attaquant la seconde phase, il sollicitera des subventions de l'État et de Département.

Depuis juillet, le City stade est ouvert à tous et, depuis la rentrée scolaire, les enseignants des écoles du regroupement scolaire Fleury\Branches se sont approprié l'espace. Les 150 élèves ont pu y faire du sport à volonté.

Une démonstration de l'installation du matériel amovible, par Jean-Marc Morin, de la société Agospace, constructeur du City stade, a ouvert l'inauguration officielle. La pluie étant au rendez-vous, le cordon a été coupé devant de nombreux élus, associations sportives et habitants, abrités sous des parapluies.

Le cortège s'est ensuite rendu à la salle polyvalente, où la Marianne trônait sur l'estrade, devant les plans définitifs de l'équipement sportif. Mahfoud Aomar, président de la communauté de communes de l'Aillantais, et de l'association des maires de l'Yonne, a déclaré sa satisfaction de voir une telle distinction dans l'Aillantais, félicitant le conseil municipal. Un verre de l'amitié a clos cette cérémonie.

À savoir. Coût du City stade : 55.000 euros. Subventions : 85 %. Coût prévisionnel de la 2<sup>e</sup> phase : 400.000 euros, hors subventions.

M. L.